

304 places pour l'accueil des réfugiés

Nos communes leur offrent un logement

14 de nos communes accueillent des initiatives locales d'accueil (ILA). Via leur CPAS, elles proposent un logement et des aides médicale, alimentaire et

sociale aux demandeurs d'asile. Fleurus, Thuin et Erquelinnes sont dans le top trois avec respectivement 69, 35 et 34 places pour les réfugiés. ■

Fedasil, l'agence fédérale qui s'occupe des demandeurs d'asile, organise directement une partie des places d'accueil via les centres ouverts mais confie également, via des conventions, l'organisation de l'accueil des candidats réfugiés politiques aux CPAS. Ainsi, via les initiatives locales d'accueil (ILA), quatorze de nos communes hébergent chaque année des dizaines et des dizaines de personnes originaires de Russie, d'Afghanistan, de Guinée, de Chine ou bien encore d'Irak. Au total, la région de Charleroi dispose de 304 places destinées à l'hébergement de ces

de Fedasil et ce pour beaucoup de raisons, pointe Marie-Eve Van Laethem, présidente du CPAS. D'abord, nous estimons que chaque commune doit s'occuper des personnes en situation difficile sur son territoire. Nous devons tous faire un geste pour ces populations fragilisées. De plus, de manière plus pragmatique, cela nous a permis d'engager une nouvelle assistante sociale qui travaille pour les ILA mais qui peut aussi donner un coup de main dans les autres services du CPAS. Et puis, leur présence fait aussi vivre la région : les candidats réfugiés fréquentent des cours d'alphabétisation, des cours de promotion sociale... »

Le public hébergé par les ILA de Thuin ? « Il y a de tout, répond-elle. On accueille aussi bien des familles que des isolés. Neuf logements sont ainsi conventionnés par Fedasil. Il y a 13 places suspendues à utiliser pour des naissances.

Ils sont dispersés aux quatre coins de la commune pour éviter les ghettos et favoriser l'intégration. Nous louons certains bâtiments, d'autres nous appartiennent. On identifie des logements pour les ILA et en fonction de la capacité, Fedasil nous envoie des gens. Nous avons des biens avec une chambre, deux ou cinq. »

En moyenne, ces personnes restent sur le sol thudinien entre un et deux ans. Les enfants sont d'ailleurs scolarisés dans les écoles de l'entité. Certains sont régularisés, d'autres sont ren-

voyés dans leur pays...

Et, ce système ne coûte rien à la commune : l'accueil est entièrement subsidié par le fédéral. Par contre, ce subside calculé à la journée et par personne a été fortement raboté en 2012. Pour éviter que cette situation ne pèse sur les finances, la Ville a alors été contrainte de réduire le service proposé. Sa capacité d'accueil a ainsi été revue à la baisse, passant de 47 places à 35.

« Le CPAS a dû gérer une diminution de 250.000 euros au niveau des subsides, déplore la politique. On a dû s'adapter et on le fait toujours. On a été contraint de mettre

25 DEMANDEURS D'ASILE DONT 10 ENFANTS LOGÉS À THUIN VIA LE CPAS

personnes en attente de régularisation. Via ce service, elles jouissent également d'une aide alimentaire sous forme de chèques, d'une aide médicale ou bien encore d'un suivi social.

Avec une capacité de 35 places, Thuin est deuxième sur le podium carolo en matière d'accueil de ces demandeurs d'asile. Actuellement, 25 personnes dont 10 enfants ont ainsi trouvé un toit grâce à ce service chapeauté par le CPAS. Il reste donc dix places de libre. « La commune a très rapidement répondu à l'offre

LES SUBSIDES RABOTÉS EN 2012 : RÉDUCTION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

fin au contrat de la personne qui se chargeait de l'encadrement des demandeurs d'asile. Elle gardait les enfants quand les parents se rendaient au cours d'alphabétisation, elle se chargeait de faire le tour de la ville avec eux à leur arrivée, de les conduire chez le médecin ou bien encore de les aider à remplir leurs papiers. Et l'assistante sociale en charge des ILA est passée d'un temps-plein à un mi-temps. Des décisions difficiles mais qui ont permis de continuer à accueillir les réfugiés à Thuin... » ■

EX.

ILA DANS L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

Nombre de places pour les candidats réfugiés dans nos communes			
Communes	ILA oui/non	Pl. 2014	Pl. 2011
Anderlues	X	14	23
Aiseau-Presles	X	20	21
Beaumont	X	14	25
Charleroi			
Châtelet			
Courcelles	X	13	13
Erquelinnes	X	34	37
Farciennes			
Fleurus	X	69	116
Fontaine-l'Evêque			
Gerpennes	X	9	6
Ham-sur-Heure/Nalinnes	X	17	19
Les Bons Villers	X	4	4
Lobbes	X	14	14
Merbes-le-Château	X	25	45
Montigny-le-Tilleul	X	17	26
Pont-à-Celles	X	19	19
Thuin	X	35	47
TOTAL		304	415

ERQUELINNES

Huit places destinées à des mineurs non accompagnés

Erquelinnes arrive troisième parmi nos communes qui ont la plus grosse capacité d'accueil. À ce jour, le CPAS dispose de 34 places conventionnées par Fedasil, contre 37 en 2011. Mais, ce n'est pas tout : la Ville dispose également d'une structure d'accueil destinée exclusivement aux mineurs non accompagnés.

« Actuellement, cinq familles sont accueillies pour un total de 20 personnes. Via les ILA, nous constatons que nous avons beaucoup moins de demandes d'hébergement au fil des années, pointe David Lavaux, le bourgmestre. Cette tendance à la baisse n'est, par contre, pas du tout observée du côté des mineurs non accompagnés. Bien au contraire. Là, nous sommes vraiment sollici-

tés. Actuellement toutes nos places sont d'ailleurs prises. »

La structure d'accueil installée à Erquelinnes peut héberger huit jeunes au maximum. Un bâtiment communal a ainsi été aménagé en plusieurs kots. Les résidents, des orphelins ou des adolescents qui ont quitté seuls leur pays, doivent avoir entre 16 et 18 ans. Des mineurs qui vivent en semi-autonomie : ils sont en effet encadrés par des éducateurs.

« Pour nous, il est plus facile de loger des jeunes que des familles, avoue le mayor. Les familles sont à géométrie variable, comptant peu de membres ou au contraire énormément. Et donc, parfois nos logements ne sont pas toujours adaptés aux demandes

de placement de Fedasil. Et puis, l'intégration se fait plus facilement chez les jeunes. Ils sont scolarisés dans la commune comme n'importe quel jeune, certains fréquentent nos clubs de sport. Les familles sont parfois plus repliées sur elles-mêmes. »

Mais, d'où viennent ces mineurs non accompagnés ? « Pour le moment, nous avons beaucoup d'Africains, répond-il. Mais, nous avons eu aussi un Irakien, un Syrien... »

Il rajoute : « Chez nous, ils restent quelque mois voire une année. Quand ils ont 18 ans, ils doivent s'intégrer dans les systèmes mis en place pour les adultes. Mais, beaucoup sont renvoyés dans leur pays d'origine, sans obtenir de régularisation. » ■

CES CPAS QUI NE LOGENT PAS DE RÉFUGIÉS**Quatre de nos communes n'ont pas d'ILA**

Farciennes, Fontaine-l'Évêque, Châtelet ou bien encore Charleroi n'organisent pas d'initiative locale d'accueil via le CPAS. Mais le cas de Charleroi est particulier. En effet, la commune héberge tout de même des candidats réfugiés politiques sur son territoire. C'est au centre d'accueil Fedasil, installé dans le zoning industriel à Jumet. Sa capacité d'accueil est actuellement de 130 places.

Par contre, pour les trois autres communes, aucune structure d'accueil pour les demandeurs d'asile n'est proposée. « Non, effectivement, à Fontaine-l'Évêque, il n'y a pas de politique mise en place au

niveau de l'accueil des candidats réfugiés, avoue Noël Van Kerckhoven, le bourgmestre. Le dossier des ILA n'a pas encore atterri sur la table du collège communal. »

Et de pointer : « De plus, honnêtement, l'accueil des réfugiés n'est pas notre priorité actuelle. Nous avons d'autres préoccupations... Au premier janvier, le CPAS va devoir gérer la mise à la porte du chômage de nombreux demandeurs d'emploi fontainois. Voici notre préoccupation première actuellement... Le CPAS et la Ville travaillent pour voir comment aider tous ces gens. Nous avons besoin d'argent pour soutenir le CPAS. » ■

PREMIÈRE SUR LE PODIUM**Fleurus passe de 116 places... à 69**

Après avoir séjourné dans un centre d'accueil de Fedasil ou de la Croix-Rouge, les candidats réfugiés politiques peuvent demander leur transfert dans une ILA. Dans notre région, la commune de Fleurus a le plus important dispositif d'accueil de l'arrondissement de Charleroi et ce même si sa capacité d'accueil est passée de 116 places en 2011 à 69 en 2014 à cause de la réduction drastique des subsides alloués par le fédéral. Les logements dispersés sur le territoire sont mis à disposition des demandeurs d'asile pendant la phase de recevabilité de leur demande. Il s'agit d'une

aide matérielle, les logements sont ainsi entièrement équipés, les frais de fonctionnement (loyer, électricité, nourriture, frais médicaux...) sont à charge du CPAS.

Concrètement, comment ça marche ? Lors de l'arrivée des personnes isolées ou des familles, les travailleurs sociaux prennent directement contact avec un service d'interprétariat afin de fournir les informations pratiques sur le fonctionnement de l'ILA, dans la langue d'origine des personnes. Ces dernières reçoivent également une brochure, reprenant toutes ces informations.

Mais, il ne s'agit pas que de logement, les services fournis par les ILA étant bien plus vastes. Ainsi, les travailleurs sociaux de Fleurus s'occupent de la scolarité des enfants et des adultes, de la visite médicale obligatoire à l'arrivée, des rendez-vous chez le médecin tant généraliste que spécialiste, de l'alphabétisation des primo-arrivants, de la traduction des papiers officiels ou bien encore de la recherche de logements lorsqu'ils quittent les ILA suite à une régularisation.

Ils ont aussi la charge du suivi de la procédure d'asile et de l'introduction des différents recours. ■